

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 14 – du 4 avril au 11 avril 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : ÉGYPTÉ-CHINE : ESSOR ASYMÉTRIQUE D'UN PARTENARIAT MUTUELLEMENT BÉNÉFIQUE

Premier pays arabe et africain à établir des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine en 1956, l'Égypte se positionne comme un interlocuteur privilégié pour Pékin au sein du monde arabe. La signature d'un accord de « partenariat stratégique global » en 2014 a conduit à un approfondissement de la coopération commerciale (croissance de 67 % du volume des échanges), la Chine se positionnant comme troisième partenaire commercial en Égypte (13,3 Mds USD en 2022/23), et premier fournisseur depuis plus d'une décennie (14 % des importations, 11,5 Mds USD). La balance commerciale entre Le Caire et Pékin demeure cependant déséquilibrée en faveur de la Chine (9,7 Mds USD), qui exporte une grande diversité de produits, quand les exportations égyptiennes se concentrent essentiellement sur les hydrocarbures (près de 60 %).

LE CHIFFRE À RETENIR

60%

PART DES EXPORTATIONS
CHINOISES VERS L'EUROPE
PASSANT PAR LE CANAL DE SUEZ

De surcroît, le nombre d'entreprises chinoises atteindrait 2 066 en février 2023, avec un stock d'investissement à hauteur de 8 Mds USD d'après l'Autorité générale des investissements et des zones franches (GAFI). Les projets d'investissement sont majoritairement concentrés dans les secteurs des télécommunications (Huawei) et de la logistique portuaire (Hutchison Ports, COSCO Shipping Ports), avec une récente diversification dans la dernière décennie vers l'énergie (construction d'une usine d'ammoniac et d'hydrogène) et l'aménagement urbain (quartier d'affaire de la Nouvelle capitale administrative).

Le partenariat sino-égyptien est souvent mis en avant à la lumière du projet des nouvelles routes de la soie (BRI), du fait du point central que représente le canal de Suez (60 % des exportations chinoises vers l'Europe et l'une des principales rentes en devise de l'Égypte avec 8,8 Mds USD en 2022/23). Abrutant une zone de coopération commerciale gérée par le constructeur chinois TEDA, ce hub industriel et logistique international offre aux entreprises chinoises présentes des opportunités d'exportations vers de nombreux pays arabes, africains ou encore européens avec lesquels l'Égypte a conclu des accords de libre-échange. L'Égypte est ainsi la 7^{ème} destination la plus attractive pour l'expansion des investissements dans les chaînes logistiques selon le *China Going Global Investment Index*.

Enfin, l'assistance financière croissante de la Chine est bienvenue face aux difficultés de l'économie égyptienne. Depuis 2016, le poids de la Chine dans la dette externe égyptienne s'est fortement accru (4,8 % fin septembre 2023, contre 6,8 % pour les pays créanciers du Club de Paris), sous forme de prêts moyen/long terme ou encore de soutien de plus court terme avec la signature d'un swap de devises de 2,7 Mds USD (novembre 2016), d'un accord de conversion de dette (octobre 2023) ou encore de financements de projets par la Banque de développement chinoise (CDB) et la Banque chinoise d'import-export (Eximbank). L'Égypte est de son côté un membre fondateur de la Banque asiatique d'investissements dans les infrastructures (AIIB), et le plus grand bénéficiaire du continent africain en nombre de projets (7 entre 2016 et 2023, 1,6 Md USD au total). Enfin, l'Égypte a clôturé en octobre 2023 sa première émission d'obligations « panda » d'une valeur de 3,5 Mds RMB (478,7 M USD), devenant ainsi le premier pays africain à émettre sur le marché chinois.

Service Économique du Caire

ÉGYPTE

1. HAUSSE DE 71% DES SALAIRES DU SECTEUR PRIVÉ

Le ministère du travail égyptien a [annoncé](#) le 8 avril 2024 une hausse de 71 % du salaire minimum dans le secteur privé à partir de mai 2024. S'alignant ainsi avec les salaires du secteur public eux même augmentés le 7 février 2024 dans le cadre d'un [plan de protection social](#) d'urgence, les travailleurs du secteur privé recevront un salaire minimum de 6 000 EGP (126 USD) par mois contre 3 500 EGP auparavant (73 USD au taux actuel). Cet ajustement doit permettre d'amortir l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages à faible revenu (33,3 % en g.a. en mars 2024).

2. DÉTÉRIORATION DES COMPTES EXTÉRIEURS AU 1^{ER} SEMESTRE 2023-2024.

Au cours du [premier semestre de l'exercice](#) budgétaire 2023/24 (juillet à décembre 2023), les transactions de l'économie égyptienne avec l'extérieur ont connu un déficit global de 409,6 M USD (contre un excédent de près de 600 M USD en g.a.). La hausse du déficit commercial (+20 % à 18,7 Mds USD), le déclin des transferts des expatriés (-20,2 % à 9,4 Mds USD) et le recul de l'excédent de la balance des services (-15,7 %, 9,2 Md USD) ont participé au creusement du déficit courant à 9,6 Mds USD (contre 1,8 Md USD au S1 2022/23). Cette hausse du déficit courant a cependant été atténuée par l'amélioration du déficit de la balance commerciale hors hydrocarbures (en raison de la chute des importations en lien avec la pénurie de devises), l'augmentation des recettes du canal de Suez (+20,7 %), et la hausse des recettes du tourisme (+6,1 %). D'autre part, le compte financier enregistre un solde de 8,4 Mds USD (contre 2,8 Mds USD en g.a.) du fait d'entrées nettes d'investissement directs étrangers et de portefeuille (respectivement 5,5 Mds USD et 252,8 M USD).

3. ORGANISATION D'UNE CONFÉRENCE SUR L'INVESTISSEMENT ENTRE L'ÉGYPTE ET L'UNION EUROPÉENNE.

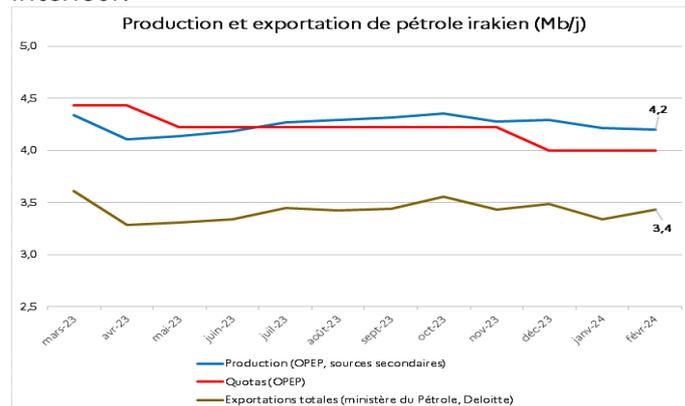
Le gouvernement égyptien a [annoncé](#) le 5 avril 2024 le lancement d'une stratégie visant à attirer les investissements européens et les préparatifs pour la Conférence d'investissements Égypte-Union Européenne qui devrait se tenir le 29 et 30 juin 2024. Le Premier Ministre égyptien a ainsi demandé à ses équipes la préparation d'une liste d'opportunités d'investissements, en particulier dans l'industrie, soulignant l'importance de la participation du secteur privé. Le plan vise à positionner l'Égypte

comme une destination privilégiée d'investissement pour les pays européens, attirant des investissements directs étrangers dans divers secteurs et plaçant le pays comme un centre régional pour les chaînes d'approvisionnement. Pour mémoire, un [partenariat stratégique](#) signé en mars 2024 incluait les investissements et le commerce dans ses principaux piliers, programme qui pourrait se traduire par un soutien financier de l'UE jusqu'à 7,4 Mds USD.

IRAK

1. L'IRAK N'A PAS RESPECTÉ SON ENGAGEMENT DE RÉDUCTION DE PRODUCTION DE PÉTROLE AU 1^{ER} TRIMESTRE.

Sur les trois premiers mois de 2024, l'Irak a produit en moyenne 4,29 M de barils par jour (Mb/j) de pétrole brut, soit 290 000 b/j de plus que le niveau de production de 4 Mb/j auquel le pays s'est engagé dans le cadre de l'OPEP+. Pour mémoire, huit pays membres de l'OPEP+, dont l'Irak, avaient décidé fin novembre 2023 des réductions unilatérales de production pour le 1^{er} trimestre 2024, lesquelles s'ajoutaient aux réductions déjà décidées en avril 2023. Pour l'Irak, ces réductions s'élèvent au total à 431 000 b/j. Début mars 2024, les ministres du Pétrole des huit pays de l'OPEP+ décidaient la reconduction des réductions de production pour le 2^{ème} trimestre 2024. L'Irak s'est engagé à compenser sa surproduction récente et à réduire ses exportations de pétrole à 3 Mb/j (contre 3,4 Mb/j actuellement). Dans ce contexte, la reprise de la production de pétrole de la Région autonome du Kurdistan (RAK) à son niveau de 2022, soit 435 000 b/j paraît peu probable. De ce total, environ 400 000 b/j était exporté via l'oléoduc vers le port de Ceyhan en Turquie. À la suite de la fermeture de cet oléoduc par la Turquie fin mars 2023, la production de pétrole de la RAK a drastiquement diminué (estimation de 238 000 b/j en moyenne en 2023) et s'est réorientée vers l'approvisionnement du marché intérieur.



2. SIGNATURE DE 2 CONTRATS ENTRE TOTALÉNERGIES ET LE MINISTÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ POUR LA PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE.

Deux contrats ont été signés entre le MoE irakien et TotalEnergies le 8 avril dernier pour l'installation d'une centrale solaire (1 000 MW) dans la province de Bassora afin de renforcer l'autosuffisance énergétique du pays. Le premier contrat porte sur la location d'un terrain et tandis que le second concerne le raccordement au réseau électrique. La société française construira la centrale solaire près du champ pétrolier de Ratawi en quatre phases déployées sur deux ans, soit d'ici 2026 (250 MW pour chaque phase). Ces deux contrats s'inscrivent dans le cadre du mégaprojet multi-énergies de TotalEnergies entré en vigueur le 16 août 2023. L'Irak cherche à profiter de son important potentiel solaire pour diversifier ses sources de production d'électricité, aujourd'hui dominée par le gaz (53%) – dont presque la moitié est importé – et le pétrole (37%). D'autres projets photovoltaïques sont en cours de négociations avec Masdar (EAU) et PowerChina.

3. ACCORD ENTRE BAGDAD ET ERBIL POUR LE VERSEMENT DES SALAIRES DES FONCTIONNAIRES DU GRK.

Le gouvernement fédéral irakien a annoncé le 7 avril le transfert de 430 Md dinars (environ 330 M USD) au ministère des Finances du gouvernement régional du Kurdistan (GRK) pour le paiement des salaires du mois de mars des fonctionnaires kurdes. De tels transferts ont déjà été réalisés pour les mois de janvier et février, mais restent exceptionnels depuis 2014 (le gouvernement fédéral ayant habituellement recours à des prêts). L'annonce s'inscrit dans le cadre de la visite à Bagdad du Président du GRK, Nechirvan Barzani, réputé fin négociateur et ouvert au compromis, qui vise à aplanir les nombreux différends existants entre le gouvernement fédéral et le GRK. Nechirvan Barzani a appelé à ce que ce type de transferts deviennent routiniers.

4. MOU ENTRE GENERAL COMPANY FOR PORTS OF IRAQ ET ABU DHABI PORTS GROUP.

Le protocole d'accord signé entre la compagnie d'exploitation des ports d'Iraq et Abu Dhabi Ports Group porte le développement d'une zone économique spéciale du port en construction d'Al Fao, à l'extrême sud de l'Irak. Selon les termes de l'accord, les deux parties devraient créer une co-entreprise pour identifier les opportunités d'investissement et conduire des études de faisabilité portant sur le développement du port, des investissements associés, la gestion et l'exploitation des terminaux portuaires, le

développement de zones économiques et la construction d'infrastructures à Al Fao et dans d'autres villes du pays. Ce MoU fait suite à un premier accord signé en 2021 et amendé en août 2023, visant au renforcement des coopérations entre les deux pays. Pour mémoire, l'Irak ambitionne de faire du futur port d'Al Fao, dont la construction a été confiée à l'entreprise coréenne Daewoo, l'un des plus grands ports du Moyen-Orient (avec un nombre de postes d'amarrage supérieur à celui de Jebel Ali). Le projet est crucial dans la stratégie de développement et d'intégration régionale du pays.

IRAN

1. PROGRESSION INSUFFISANTE DU SALAIRE MINIMUM.

Pour l'exercice budgétaire 2024-2025, le salaire minimum journalier des secteurs privé et paraétatique a été porté à 2.388.728 IRR, soit un salaire mensuel brut de 71.661.840 IRR (105,4 € au taux de marché 1 € = 680.000 IRR), soit +35% en g.a – hausse inférieure à celle de l'inflation (cf. infra). S'y ajoutent (i) une allocation forfaitaire de main d'œuvre de 14 M IRR (20,6 €), +27,3% en g.a, (ii) une allocation-logement de 9 M IRR (13,2 €), inchangée par rapport à l'exercice précédent, (iii) une prime mensuelle d'ancienneté de 70.000 IRR (3,1 €), inchangée également, et une prime par enfant de 7,16 M IRR (10,5 €), +35% en g.a. Cette progression de 35% du salaire minimum, justifiée aux yeux des autorités par le niveau officiel de l'inflation en 2023/2024 (40%), apparaît très faible au regard de la progression réelle du coût de la vie, proche de 100% en 2023 selon les relevés de prix opérés par des observateurs indépendants

2. FORTE HAUSSE DES LOYERS EN 2023/24 (+57,5%).

Selon la Banque Centrale Iranienne (BCI), au cours de l'année 2023/2024, l'inflation moyenne des loyers à la fin du mois d'Esfand (21 mars 2024), à Téhéran, a atteint 57,5%, le prix moyen au m² d'un immeuble résidentiel progressant de 664,4 à 814,4 M IRR. Sur cette même période, l'inflation moyenne des loyers des ménages urbains, sur l'ensemble du territoire, s'est élevée à 39,1%. Pour information, la composante logement représente 36,1% du panier composant l'indice des prix à la consommation (IPC). Si les loyers ont enregistré une baisse sensible au cours des cinq derniers mois, la croissance des prix de vente, toujours robuste, devrait entraîner une nouvelle hausse lors de la saison locative 2024 qui débutera au début des vacances scolaires (juin 2024). Pour mémoire, ces chiffres pour 2023/2024 s'inscrivent dans une tendance fortement haussière

observée au cours des cinq années précédentes : multiplication du prix des loyers par 3,7 selon le Centre national des statistiques ; multiplication du prix d'achat des logements par 10 selon le Centre de recherche du Parlement.

3. POSSIBLE PROLONGATION DE L'ACCORD GAZIER IRANO-TURC.

Le Ministre iranien du pétrole, Javad Owji, a rencontré cette semaine le Ministre turc des ressources naturelles, Alparslan Bayraktar, afin de discuter de la prolongation de l'accord de fourniture de gaz iranien à la Turquie, au terme duquel, en 28 ans, Téhéran aurait fourni à son voisin 156 Mds m³ de gaz. Il apparaît toutefois douteux que l'Iran puisse s'engager sur un volume significatif de livraisons alors que, ces dernières années, il n'a été en mesure d'honorer ses engagements ni vis à vis de la Turquie, ni vis à vis de l'Irak, auquel le lie un accord similaire. L'Iran, où le gaz représente 70% du panier énergétique, connaît en effet des pénuries de plus en plus régulières, qui affectent sa compétitivité industrielle. Imputable à un déficit technologique accentué par les sanctions internationales, la baisse tendancielle de la production du gisement de South Pars, qui représente les trois quarts de la production nationale, contraint depuis plusieurs années l'Iran à importer du gaz turkmène.

ISRAËL

1. TENSIONS COMMERCIALES ENTRE ISRAËL ET LA TURQUIE.

Au moment où les compagnies aériennes étrangères reprennent progressivement leurs vols vers Israël, Turkish Airlines, qui exploitait jusqu'au 7 octobre dix vols quotidiens sur la liaison Tel Aviv-Istanbul, a décidé de cesser son activité jusqu'à mars 2025. Par ailleurs, le ministère turc du commerce a rendu publique une liste de 54 produits dont l'exportation vers Israël est désormais interdite (dont le marbre, le ciment, l'acier, l'aluminium ainsi que le kérozène). Le secteur israélien de la construction sera la première victime de cette mesure et devra trouver des fournisseurs alternatifs. En Israël, la nouvelle exigence d'étiquetage de l'origine pour les produits frais, va vraisemblablement nuire à la vente des produits turcs qui étaient jusque-là très présents dans les fruits et légumes. À ce stade, le recours à l'OMC (règlement des différends) n'a été évoqué par aucun des deux pays.

2. AUGMENTATION PRÉVISIONNELLE DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE.

Le budget rectificatif 2024 a été voté en février avec un déficit prévisionnel de 6,6% du PIB. Cet objectif s'avère d'ores et déjà optimiste car, en année glissante, un déficit de 6,2% est enregistré à fin mars 2024. Les experts estiment qu'un dérapage est inévitable et que le déficit devrait atteindre 7,5 à 8% à la fin 2024. Dans le même temps, les réserves de la Banque Centrale ont atteint un record historique de 213 Mds USD, soit 42,2% du PIB.

3. McDONALD'S RACHÈTE SA FRANCHISE ISRAËLIENNE.

Les mouvements de boycott qui touchent la chaîne de restauration rapide depuis novembre dernier (pays arabes, Malaisie et Indonésie) ont précipité le rachat par McDonald's de sa franchise israélienne (225 points de vente et 5000 employés). La multinationale américaine souhaite en effet reprendre le contrôle et peut-être remettre sa franchise dans le droit chemin s'agissant du respect de certains critères de l'enseigne.

JORDANIE

1. LA CROISSANCE ATTEINT 2,3% AU DERNIER TRIMESTRE 2023.

Selon les données du département des statistiques (DoS), le PIB a enregistré une croissance de 2,3 % au dernier trimestre de 2023, par rapport à la même période de 2022. La majorité des secteurs ont affiché une croissance sur ce trimestre en glissement annuel (g.a.), dont : 9,8 % pour le secteur des industries extractives, qui contribue à hauteur de 0,22 % au taux de croissance général, 3,7 % pour le secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (contribution à 0,23 %), 3,6 % pour le secteur des services sociaux et à la personne (contribution à 0,30 %) et 3,5 % pour le secteur de la construction (contribution à 0,11 %). Sur l'ensemble de l'année 2023, la croissance s'établit à 2,6 %, conformément aux prévisions du FMI.

2. AUGMENTATION DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES SUR LES HUIT DERNIERS MOIS.

Selon le rapport mensuel de la Banque Mondiale, fin février, les prix des denrées alimentaires sont en hausse, pour le 8^{ème} mois consécutif, de 1,8 % en g.a. Ils ont précédemment augmenté de 3 % en janvier, 2,2 % en décembre, 0,8 % en novembre, 1,7 % en octobre, 1,3 % en septembre, 1,2 % en août et 0,6 % en juillet. Le taux d'inflation a quant à lui atteint, selon le Département des statistiques (DoS), 1,72 % au premier trimestre 2024, par rapport à même

période de 2023. Par mois, l'inflation s'est élevée à 1,95 % en janvier, 1,57 % en février et 1,63 % en mars.

LIBAN

1. DEUX ANS APRÈS SON ACCORD PRÉALABLE AVEC LE FMI, LE LIBAN TOUJOURS SANS PROGRAMME.

En avril 2022, le Liban et le FMI s'étaient entendus sur un accord technique (Staff Level Agreement) en vue de parvenir à un programme de prêt d'environ 3 Mds USD sur 4 ans, auquel se serait ajouté un apport de la communauté des bailleurs internationaux. Parmi les actions préalables définies par le Fonds, seules quelques-unes ont été totalement (adoption d'un budget, unification des taux de change, stratégie de réforme du secteur de l'énergie) ou partiellement honorées (réforme de la loi sur le secret bancaire). La mise en œuvre des actions préalables les plus déterminantes (loi sur le contrôle des capitaux, loi de résolution bancaire, stratégie de traitement des pertes, audit des banques...) est suspendue depuis deux ans sur fonds de conflits d'intérêts majeurs entre les autorités, le secteur bancaire, le patronat et les déposants.

PALESTINE

1. PERTURBATION DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE.

L'activité commerciale à l'occasion des fêtes religieuses est l'une des périodes de l'année les plus attendues. En raison du contexte qui prévaut depuis le début de la guerre à Gaza, les marchés en Cisjordanie connaissent une récession sans précédent, une part significative de la clientèle ayant perdu leur emploi en Israël et subissant par conséquent une baisse importante de leur pouvoir d'achat. En outre, les restrictions drastiques de circulation, voire les fermetures des checkpoints imposées par Israël, ont empêché les palestiniens résidant en Israël de se rendre en Cisjordanie, alors qu'ils représentent habituellement une source importante de revenus en cash pour les commerçants de Cisjordanie, notamment dans les gouvernorats du Nord (Jénine, Tularémie et Qalqilya). Bien qu'il n'y ait pas de chiffres officiels, les chambres de commerce et l'autorité monétaire estiment à environ 3 Mds ILS (750 M€) par an, le volume des achats au détail réalisés par les Palestiniens d'Israël en Cisjordanie.

2. BAISSÉ DRASTIQUE DE L'ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE.

Depuis le début de la guerre, près de 70% du parc immobilier résidentiel est soit endommagé, soit

détruit. Dans ce contexte les banques opérant en Cisjordanie ont restreint drastiquement leur politique financière en matière d'octroi de prêts et de facilités de caisse. Selon les données officielles publiées par l'Autorité monétaire palestinienne, le volume des prêts immobiliers a diminué de 17% en glissement annuel sur les deux premiers mois de l'année 2024. Cette baisse est essentiellement due à la baisse importante du pouvoir d'achat que subit la population palestinienne. Les promoteurs immobiliers font également part d'une chute significative de leurs ventes (70%), et ce pour les mêmes raisons.

SYRIE

1. SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD SUR LE NUCLÉAIRE ENTRE LA SYRIE ET LA RUSSIE.

A l'occasion du forum russe AtomExpo, la Commission syrienne de l'énergie atomique (AECS) et la société d'État russe Rosatom ont signé un protocole d'accord (MoU) concernant les utilisations à des fins civiles de l'énergie atomique. Cet accord prévoit la formation de l'AECS par Rosatom, notamment sur les domaines d'application médicale des technologies de radiations. Un précédent accord syro-russe avait été signé en 2020 à Vienne, également sur les applications médicales et énergétiques des technologies nucléaires.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION - 2023 (MILLION)	FMI / WEO	105,7	43,3	86,5	9,8	10,3	5,4	5,5	23,2
PIB (MDs USD) - 2023	FMI / WEO	398	255	366	522	51	18*	18	8,2*
PIB / HAB. (USD) - 2023	FMI / WEO	3770	5883	4234	53195	4498	3365*	3531	353
CROISSANCE PIB RÉEL (%) - 2023	FMI / WEO	3,8	-2,7	3,0	1,5	2,6	-0,5	-6,0	-5,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) - 2023	FMI / WEO	-4,6	-7,7	-5,5	-4,2	-5,3	-1,3*	-1,3	n/a
DETTE PUBLIQUE (% PIB) - 2023	FMI / WEO	93	49	31	62	112	181	47	n/a
RATING COFACE	COFACE	C	E	E	A2	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	Statistiques officielles	35,7	4,0	38,5	3,0	1,6	192,3	5,9	n/a
PMI	Statistiques officielles	47,6	n/a	50,8	47,4	n/a	48,4	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2023	Douanes françaises	1761	336	282	1870	348	370	17	22
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2023	Douanes françaises	1098	1629	41	1467	47	98	4	5

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS
A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES
 POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr